

# POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

## Les petites phrases de la semaine

**Manuel Augusto, ministre angolais des Affaires Étrangères :**

"Même les pays permanents du conseil vont se rendre compte qu'il faut ouvrir parce que le système actuel a été basé sur les résultats de la Seconde guerre mondiale. Il y a une nouvelle réalité, tous les grands pays veulent s'allier à l'Afrique. Ça veut dire qu'ils reconnaissent l'importance de l'Afrique, présentée comme le continent de l'avenir".

**Jacques-François Mavoungou, directeur de l'IRAF :**

"On ne peut pas faire la production sans la recherche, car la recherche permet à la production de s'adapter dans le temps et l'espace".

**Marie-Madeleine Mborantsou, présidente de la Cour constitutionnelle :**

"c'est le lieu et le moment de rappeler que chaque fois que la Cour constitutionnelle rend des décisions à travers lesquelles elle préconise des solutions jurisprudentielles provisoires pour régler des situations que le constituant n'a pas prévues, il appartient au Constituant, dans les délais raisonnables, de se pencher sur les problématiques posées ayant suscité la saisine de la haute Juridiction lors d'une révision constitutionnelle".

**M.Nziengui, directeur général adjoint de la Santé et de la Sécurité au Travail :**

"Du point de vue santé et sécurité au travail, dans les entreprises de la Zone économique de Nkok que nous avons visitées, les mesures sont là. Il y a un grand début d'application de mesures de sécurité".

**Ezéchiel Nibigira, ministre burundais des Relations extérieures, président du CPS pour le mois de janvier 2020 :**

"Le séminaire de haut niveau que nous venons de conclure nous a suffisamment renseignés sur la situation en matière de paix et de sécurité dans notre continent et permis de dégager des positions communes à défendre au Conseil de sécurité des Nations unies".

Rassemblées par Y.F.I

# Inauguration du consulat général du Gabon à Laâyoune

**LE** ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, Alain Claude Bilie-By-Nze, a coupé le ruban symbolique, en présence de son homologue marocain, Nasser Bourita.

J.KOMBILE MOUSSAVOU  
Libreville/Gabon

**L**E ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, Alain Claude Bilie-By-Nze, a procédé, vendredi 17 janvier dernier, en présence de son homologue marocain, Nasser Bourita, à l'inauguration du consulat général du Gabon à Laâyoune, ville située au sud du royaume chérifien. Cette inauguration témoigne de l'excellence des relations que le Gabon et le royaume du Maroc entretiennent de longue date dans plusieurs domaines, matérialisés par la signature de nombreuses conventions et accords bilatéraux. Et illustrés par l'entente, les contacts réguliers et la convergence de vues que le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba et son frère et ami le roi du Maroc, Mohammed VI, ont sur un certain nombre de sujets d'intérêt commun. Notamment leur volonté de lutter contre toute forme de violence, particulièrement le terrorisme.

Sur un plan symbolique, à travers l'ouverture de cette représentation diplomatique, le Gabon apporte son soutien ferme, franc et sincère à la marocanité du Sahara et à la proposition d'autonomie présentée par les autorités de Rabat. D'autant plus que le consulat du Gabon est la troisième mission diplomatique à y ouvrir ses portes, après le consulat honoraire de Côte d'Ivoire, et le consulat général de l'Union des Comores.

De manière concrète, le consulat général du Gabon à Laâyoune va assister et aider les compatriotes résidant au royaume du Maroc dans leurs diverses démarches. Ce qui tombe à pic, d'autant que cette ville, tout particulièrement, devrait accueillir, dans les jours à venir, de nombreux étudiants et stagiaires dans des disciplines aussi diverses et variées que la médecine, le tourisme, l'informatique, le numérique, la pêche, l'aquaculture, transit, etc.



Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, Alain Claude Bilie-By-Nze coupant le ruban symbolique, en présence de son homologue marocain, Nasser Bourita.



## COMMUNIQUE

La **Société Nationale Immobilière (SNI)**, société absorbante de la SNLS, invite les réservataires du lotissement SNLS de Bikélé, qui ne se sont pas encore manifestés, à bien vouloir se présenter à son siège social de Likouala, du lundi au vendredi de 7h30 à 15h30, pour accomplir les formalités d'usage en vue de la signature des contrats d'achat de leur logement.

Fait à Libreville, le 30 Décembre 2019



**Hermann KAMONOMO**



Société Anonyme au capital de 1 250 000 000 F.CFA  
Siège Social : BR515 - Libreville, GABON - Tél. : (241) 76 06 81 - 76 06 92 - Fax : (241) 74 76 00 - R.C.-C.M. n° 2001801210  
Statistique n° 90180 R - E-mail : snigabon@snigo - Site web : www.snigabon.ga